

Département de la Haute-Vienne

COMMUNE DE DOMPS

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal de la commune de DOMPS s'est réuni en session ordinaire, le dix-neuf novembre deux mil vingt et un à 20 h 30, suivant convocation en date du neuf novembre deux mil vingt et un, sous la présidence de Mme BOUR Coline, Maire.

Étaient présents : Mme BOUR Coline, Mr BOUTY Serge, Mr BREUX Sylvain, Mr CHARIAL Nicolas, CHASSAGNE Yannick, Mr MONTHEIL Jean-Pierre, Mr VERHELST Eduard

Membres excusés ayant donné pouvoir : Mme BELLET Béatrice à Mr BOUTY Serge
Mr LECOMTE Jean Luc à Mme BOUR Coline
Mme CYRILLE DHOOP Aurore à Mr VERHELST Eduard

Membre excusé n'ayant pas donné pouvoir : Mr LEROUSSEAUD Sébastien

Date de convocation du Conseil Municipal : 9 novembre 2021

Secrétaire de séance : Mr VERHELST Eduard

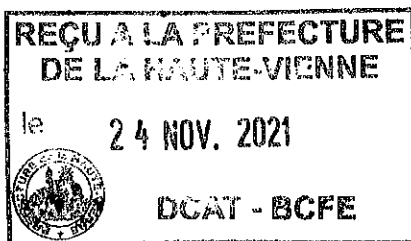
Délibération 2021/048 en date du 19 novembre 2021

Autorisation des dépenses avant le vote du budget primitif de 2022

Mme le Maire indique qu'il est nécessaire d'engager, de liquider, et de mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif : achat de matériel, travaux urgents....

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d' :

- Autoriser Mme le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à la section d'investissement du budget 2022 (déduction faite de celles imputées au chapitre 16).
- Ces crédits seront inscrits au budget lors de son adoption et le Maire devra préciser au Conseil Municipal le montant et l'affectation des crédits utilisés.



Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.
En Mairie le 23 novembre 2021.
Le Maire

